



# Poney-Club & Centre Equestre DE CHAVILLE



[chaville@equivil.fr](mailto:chaville@equivil.fr)



[www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

7 Rue de l'Etang Saint Denis 92 370 CHAVILLE ☎ 01 41 15 15 15

gestion : Poclax, 22 Grande rue 95460 Ezanville, ☎ [equivil@equivil.fr](mailto:equivil@equivil.fr), N° intracommunautaire FR 95 320 877 418 00014

2 0 2 2 / 2 0 2 3

## Bienvenue au club



Les poneys et  
les chevaux  
vous attendent  
pour découvrir  
l'équitation et le  
monde du  
cheval.

### COTISATION EQUIVIL + LICENCE FFE + ASSURANCE

- 50€. A régler une fois par an

### FORFAIT + TROIS SAISONS = équitation à volonté

Tarifs : Poney : 680 € Cheval : 860 €

Du 31 aout au 30 juin hors vacances scolaires

Ce forfait permet de monter à cheval gratuitement en +.

Des « séances + » sont programmées chaque semaine.

Elles sont accessibles à des cavaliers de tous niveaux qui peuvent s'inscrire à une séance + selon les places disponibles.

**Voir notre offre « poney découverte » sur [equivil.fr](http://equivil.fr)**

### FORFAIT AUTOMNE-HIVER

- du lundi 29 aout au 12 mars  
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney : 490 € Cheval : 610 €

### FORFAIT HIVER PRINTEMPS

- du lundi 13 mars au 30 juin  
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney 320 € Cheval : 390 €

### OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement suite à l'arrêt définitif +100€

### SPECIAL DECOUVERTE POUR GROUPE

Forfait équitation pendant les horaires scolaires

Forfait groupe 10 séances: Poney: 900 € Cheval: 1000 €

Hors forfait par séance : poney ou cheval : 130 €

### LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA  
et l'encadrement équestre à 20% de TVA

### REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E C ou Centre Equestre de Chaville

### RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

### RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglé:

Mode de règlement :

Montant :

**Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :**



# Poney-Club & Centre Equestre DE CHAVILLE

Horaires prévisionnels des séances sur [equivil.fr](http://equivil.fr)

## Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions, animations...

Tout sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

Retrouvez-nous sur  
**facebook**  
**chaville-equivil**



## Séjours pour les 6/14 ans aux vacances scolaires



**En Sologne**  
**À la ferme d'Otefond**  
Stage équestre en pleine nature

**Aller et retour**  
**Paris Porte Maillot**

Renseignements et inscriptions auprès  
du club ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr) « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69 ✉

[otefond@equivil.fr](mailto:otefond@equivil.fr)

## REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- ◆ les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA et l'encadrement sportif à 20% de TVA
- ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ◆ Le forfait est personnel, le rendez-vous est supprimé automatiquement à son échéance.
- ◆ En cas de fermeture du club pour cause de toute force majeur, des solutions de remplacement sont proposées
- ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- ◆ Les séances non effectuée à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1<sup>er</sup> septembre suivant
- ◆ Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- ◆ il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestres

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club